

FIL ADAR : UN NOUVEAU RÉSEAU POUR UNE SOLIDARITÉ TÉLÉPHONIQUE.

Vous connaissez sans doute déjà ADAR Amitiés, ce réseau informel de bonnes volontés mis en place par notre regretté administrateur André Soyer et qui permet à des bénévoles de rendre visite, selon leurs possibilités, leur rythme et les souhaits des personnes concernées, à des sociétaires de l'ADAR en butte à la solitude (veuvage, éloignement des enfants, handicap...) Fonctionnant dans l'ombre, mais avec beaucoup de régularité et de fidélité, ce réseau se double maintenant d'un autre type de contact, pour les mêmes ou pour d'autres, téléphonique cette fois, qui s'est imposé à travers les semaines de confinement liées au Covid19.

Un réseau de bonnes volontés s'est ainsi mis en place pour démarrer les appels, en toute confidentialité et sans aucune offre commerciale liée, ni aucune obligation dans la durée. L'objectif est de créer ou de maintenir du lien social et de faciliter et agrémenter ainsi le maintien à domicile : le cas échéant, ce peut être aussi l'occasion de faire remonter aux services de l'ADAR une demande nouvelle ou une réclamation précise.

Pour faciliter ce lien, les appels sont prévus brefs si la personne appelée le souhaite, ou plus longs dans le cas contraire, en tenant compte de la disponibilité de chacun, des circonstances, des besoins, des possibilités. De même leur fréquence s'adapte-t-elle à chaque



situation, à chaque souhait des appelés et aux possibilités des appelants. A ce jour, 18 bénévoles se sont engagés dans ce réseau humain des communications, ainsi que 3 administrateurs et

Un calendrier bouleversé...

Malgré notre souci de coller à nos engagements et de respecter les dates prévues, nous avons dû, comme tout le monde, nous plier aux impératifs sanitaires liés à la pandémie, et c'est ainsi que plusieurs de nos rendez-vous traditionnels ont été soit différés, soit purement et simplement annulés, confinement oblige.

Ainsi notre assemblée générale statutaire, habituellement tenue en juin, a-t-elle dû être reportée à l'automne ; la non moins traditionnelle conférence des Entretiens du Bocage, en octobre ou novembre, a été programmée pour le printemps, sous réserve des conditions prévalant à ce moment. De même le repas de Noël à 1€, organisé de main de maître par nos amis de l'Arche des Seniors, est-il reporté faute de salle pour l'accueillir : on en

un volontaire de la réserve civique, et 321 appels ont déjà été assurés à destination de certains des 465 usagers de la SAP. Et un flyer va être prochainement diffusé pour susciter des candidatures, côtés appelants comme côté appelés. Alors, si vous avez un peu de temps libre pour aider à combattre l'isolement, signalez-vous auprès de l'ADAR. Car le bonheur, on le sait, c'est souvent simple comme un coup de fil !

reparlera après les fêtes, en fonction du déconfinement !

En outre, la famille de l'ADAR ne pouvait laisser partir sans une cérémonie de sympathie son directeur depuis 21 ans, Alain Beaurepaire, atteint par l'âge de la retraite. Là aussi, on espère la levée des mesures sanitaires et le déconfinement pour planifier la marque de sympathie qui s'impose.

Enfin, le Conseil d'Administration a décidé de remplacer la traditionnelle cérémonie de vœux toujours organisée début décembre pour précéder l'avalanche d'invitations de janvier, par un envoi de courrier personnalisé aux nouveaux élus municipaux, en attendant là encore de renouer avec la tradition fin 2021.



ÉDITORIAL

IMPROVISER...

2020 laissera un arrière-goût amer :

Le double confinement, la demande de soins, parfois d'un peu de présence, toujours d'un certain réconfort qui sont la caractéristique de notre métier, dans la diversité des situations comme dans l'adversité des émotions, se sont ajoutés pour compliquer la mécanique de l'aide à domicile, où le client cherche avant tout régularité et ponctualité.

C'est dans ce contexte aussi tendu qu'inattendu que s'est posée la question du statut, de la reconnaissance et de la juste rémunération de l'aide à la personne, quels qu'en soient le lieu, la nature, le bénéficiaire. Des mouvements sociaux se sont fait jour, ou réveillés, pour obtenir des avancées trop longtemps différées.

A l'ADAR, nous sommes sensibles à ces revendications, même si nous ne pouvons que suivre les décisions ou les attermoissements des Pouvoirs publics et des bailleurs de fonds. Mais nous pouvons aussi témoigner, à la (dé) faveur de ces mois de crise, du formidable attachement des aides à **LEURS** personnes âgées, handicapées. Et de leur disponibilité, leur capacité à s'adapter, à innover, face à l'improvisiste, et plus encore lorsque cet improvisiste s'inscrit dans la durée. Toute crise est à terme porteuse de renouveau, et donc d'espoir. Le nôtre sera que cette reconnaissance unanime ne soit pas demain simple bon souvenir : n'oublions pas d'investir dans les soignantes, elles investissent tant dans les autres, et pour les autres !

Daniel LEROUX
Président

Part'âge en Avesnois

Vie de l'ADAR

Un nouveau capitaine à la barre !



Ça restera une date dans la vie de notre association : le 1^{er} décembre 2020, un nouveau directeur a pris ses fonctions à la tête de l'ADAR. Mais ce qui pourrait n'être que simple changement dans l'organigramme prend une tournure toute particulière de par la grande stabilité à sa fonction directoriale, en liaison avec une tout aussi grande stabilité dans ses rouages dirigeants et délibératifs : Bureau, Conseil d'administration, principaux cadres.

De fait, après le long mandat à tous égards fondateur de Hénia Guny, directrice et véritable bâtisseuse de notre structure, de 1979 à fin 1999, l'arrivée d'Alain Beaurepaire aura été une véritable révolution, dans les esprits d'abord, dans les faits ensuite : premier homme porté à la barre d'un équipage presque totalement féminin, il exercera lui aussi sa mandature sur une autre double décennie, gage de continuité en même temps que moteur de profondes mutations, allant de l'étendue territoriale de l'action menée à la diversité des interventions et des publics concernés. Au point que, désormais, celle que jusqu'alors on appelait « l'ADAR de Fourmies » est devenue l'ADAR Sambre-Avesnois, avec même quelques interventions dans les proches villages de la Thiérache de l'Aisne.

Quelques chiffres permettent de quantifier cette mutation : en 1999, l'ADAR comptait environ 800 sociétaires, ses « clients », et 172 agents, toutes fonctions confondues. Et en cette fin d'année 2020, elle veille sur 2000 ayants-droit et rémunère 440 personnes. Une constante dans ce paysage en perpétuelle ascension : l'effectif est à plus de 95% féminin !

Et derrière ces statistiques, d'autres évolutions se sont imposées : d'abord l'extension géographique des activités, avec il y a 20 ans la reprise de deux structures sambriennes et, du coup, l'aide aux familles en plus de la traditionnelle activité auprès des seniors tandis que ne cesse de se développer l'action vers les personnes en situation de handicap. Corollaire de cette évolution, des bureaux annexes ont essaimé sur tout le territoire ainsi ouvert : Maubeuge, Landrecies, Aulnoye, Avesnes.

Bien sûr, chaque dirigeant apporte sa marque, sa sensibilité, son lot d'innovations, dans le souci de mieux maîtriser les coûts, d'apporter une réponse toujours mieux adaptée à des demandes en constante évolution, quantitative comme qualitative, de faire face ainsi à ce formidable défi de

(Suite en page 2)

JEUX

SUDOKU

Règle : La grille se compose de 9 carrés comportant chacun 9 cases. Compléter la grille (de 81 cases) en remplissant les cases vides avec les chiffres de 1 à 9, de manière à ce qu'un chiffre ne se répète jamais dans une même ligne, colonne ou carré.

		6	7					
			4	5				9
	8	3		1				7
			1			5		
1	3			8			4	6
		7			4			
	4			7		2	9	
9				3	1			
					2	8		

3	5	1	8	2	4	6	9	7
4	6	9	7	1	5	8	3	2
2	7	8	6	9	3	4	1	5
1	8	4	9	3	7	5	2	6
6	2	7	5	8	1	3	4	9
9	3	5	2	4	6	7	8	1
7	4	3	1	6	2	9	5	8
8	1	6	3	5	9	2	7	4
5	9	2	4	7	8	1	6	3

Solution du numéro précédent

Directeur de publication :
Daniel LEROUX

Rédaction :
Philippe TABARY

ADAR
SAMBRE-AVESNOIS
54, rue Berthelot
BP 10058
59613 FOURMIES
Cedex

Tél. 03 27 60 35 93
Fax : 03 27 57 41 45
N° Vert : 0800 218 784

www.adar.pro
contact@adar.pro
Antenne Sambre
Maison de Santé
2, rue Jean Jaurès
59620 AULNOYE-AYMERIES

Côté Famille
2, place de la Concorde
B.P. 90015
59601 MAUBEUGE CEDEX

Réalisation :
I LOVE PRINTING - FOURMIES
(KADAMI COMMUNICATION)
06 89 82 25 36

A priori, la gestion financière d'une structure comme l'ADAR devrait ne relever que d'un simple jeu d'écritures entre, d'un côté, les recettes (vos paiements) et les prescriptions financières, de l'autre les dépenses du quotidien. Et entre les deux un équilibre parfait, avec si possible un léger excédent permettant de « voir venir ». A priori...

Dans la réalité, les choses sont évidemment beaucoup plus complexes, et en particulier le facteur temps pèse de tout son poids, qui se traduit par des frais bancaires, des intérêts débiteurs, des dépenses imprévues et parfois urgentes. En un mot, la gestion de nos finances n'est pas un long fleuve tranquille, loin s'en faut.

Tout d'abord, il faut rappeler que 88% du budget de notre association (8,2 millions d'€ environ) pour l'année 2020 est constitué par des salaires, charges fixes, cotisations sociales, locations de locaux, de véhicules, frais administratifs et postaux (2500 courriers expédiés en moyenne chaque mois, 1200 règlements encaissés, 70 à 90 appels/jour !). Or, en vis-à-vis de ces engagements à date fixe, les recettes connaissent une irrégularité assez largement inévitable et qui oblige à une délicate mais impérative gymnastique financière : ainsi les dotations (Département, Caisses de retraite ou de maladie...) sont-elles décidées généralement lors du vote du budget en fin de l'année précédente ou dans le 1^{er} trimestre de l'exercice considéré. Mais leur décaissement n'intervient qu'en plusieurs échéances tout au long de l'année, avec un apurement des comptes qui peut déborder sur l'exercice suivant ! Entre ces dates, l'ADAR doit « faire la soudure », en particulier en négociant avec les banques !

Un autre processus pernicieux vient apporter son grain de sable dans nos rouages : la fixation des prix de l'heure d'intervention ou des actes prestés : il n'est pas rare qu'en cours d'année nous soit notifiée une révision de ces barèmes, ainsi que des dotations

d'horaires, qu'il faut alors appliquer rétroactivement, et récupérer auprès des bénéficiaires, avec toute la gymnastique intellectuelle et financière que cela implique.

Ajoutons encore que notre gestion du personnel, et la dotation horaire qui l'accompagne, sont fixées pour un exercice entier, mais que bien des imprévus peuvent survenir, tels que l'hospitalisation, l'entrée en EHPAD, le déménagement, le décès des bénéficiaires de nos interventions. Dans ces cas, qui ne sont que pour partie chiffrables, les règlements sont interrompus mais l'ADAR doit continuer à rémunérer les aides sans que pour autant elles puissent retrouver immédiatement d'« autres clients ». Il peut aussi arriver que du personnel bien qualifié ne trouve à s'employer pendant un temps que sur des tâches moins rémunérées, le différentiel pesant alors sur l'employeur.

Complétez enfin ce cocktail déjà fort explosif en soi avec les congés, les arrêts-maladie, la formation permanente, les charges diverses et incompressibles et vous n'aurez encore qu'un vague aperçu du casse-tête quotidien de nos gestionnaires. Sans oublier les retards dans le règlement des prestations, les impayés, les imprévus dont bien évidemment les aléas climatiques, parfois très paralysants en zone rurale (neige, inondations, canicule). Et on vous fait grâce du confinement à répétition et de la pandémie à demeure qui impliquent pour nos gestionnaires financiers de véritables dons de diseurs de (bonne ?) aventure ! L'équilibre du budget et des comptes se fait souvent au détriment de leur agenda, voire de leur vie de famille !

Vie de l'ADAR Un nouveau capitaine à la barre !

(Suite de la page 1)

l'allongement exponentiel de l'espérance de vie, et au souhait toujours plus net des personnes concernées de rester à leur domicile le plus longtemps possible. Toute la raison d'être de l'ADAR tient en ces quelques éléments, en sa capacité à répondre à ces attentes en perpétuelle évolution, à ces exigences croissantes. Et cela passe autant par une évolution des matériels, des compétences et donc des formations, des techniques, de la gestion des déplacements, des relations avec les bailleurs de fonds (Caisses de Retraite et de Maladie, Département, usagers eux-mêmes) qu'avec les élus et administrations, partenaires naturels et indispensables de notre réponse au défi et aux attentes des seniors, entre les contraintes du confinement et les contraintes de la maladie d'Alzhei-

mer, contre laquelle se mobilisent les énergies et les initiatives.

On le voit, le troisième « capitaine » hérite d'un navire en pleine course, jamais à l'abri d'une tempête soudaine et brutale, toujours en butte aux exigences du quotidien, sans cesse en quête des horizons nouveaux et des sources de progrès d'un bout à l'autre de la chaîne de solidarité intergénérationnelle de l'ADAR. Bon vent au récent retraité, bon courage au nouveau pilote : la folle aventure continue. Elle est plus que jamais nécessaire et plus que jamais difficile. Sinon, elle serait simple croisière et pas courageuse équipée ! Car par-delà les Quarantièmes Rugissants et les traque-nards souvent mortels du triangle des Bermudes, l'horizon est toujours le Cap de Bonne Espérance !

FRANCK HUGOT, NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ADAR.

Dunkerquois de naissance et carnavaleux dans l'âme, il fut pendant 25 ans fifre officiel à la bande de Malo et en garde « la profonde empreinte d'une union collective sur un temps qui nous appartient, dans un domaine festif avec ses propres cadres appris à partir de la petite enfance ». Et de préciser : « un Dunkerquois, c'est d'abord une ouverture à l'autre dans l'accueil et la convivialité, un art de vivre, une fierté » !

Âgé de 51 ans, ce père de 4 enfants, une fois grand-père, est fils d'un informaticien dans la sidérurgie ; le foyer familial étant famille d'accueil, il peut se revendiquer comme l'aîné de... 17 enfants ! Et il a vécu l'action caritative de près, ses parents étant à l'initiative d'Emmaüs Grande-Synthe. Titulaire d'un Diplôme d'État à la Fonction d'Animateur Social (DEFA) en 1996, puis d'un Diplôme d'Études Supérieures spécialisées (DESS) en développement social et urbain (2000), il obtiendra aussi en 2010, toujours en formation permanente, le Certificat d'Aptitude à la Fonction de Directeur d'Établissement ou de Service d'Intervention Sociale (CAFDES).

Franck Hugot est depuis le 1^{er}/12/2020 le nouveau directeur général de l'ADAR. Clarinettiste, fan de cinéma, de randonnées, de cuisine, amateur de lectures historiques et scientifiques, conseiller municipal de sa commune (Sars-Poteries), cet esprit curieux est aussi un ami des animaux. Faisons plus ample connaissance...



- Quel est votre parcours professionnel ?

Entre Dunkerque, Lille, Valenciennes, j'ai travaillé dans les Centres Sociaux et Maisons de Quartier sur des territoires en Politique de la Ville, dirigé un EHPAD et une association d'accompagnement et de soins dans le champ des addictions. Mon dernier poste était la Direction Générale d'un Groupement de Coopération Médico-Social avec différents membres : Association gestionnaire d'EHPAD et Résidences Autonomie, une Cuisine Centrale, un CCAS et un SSIAD. Je siège également au jury de l'EHESP de Rennes tout en terminant une certification d'Évaluateur Externe.

- Pourquoi vous tourner vers l'aide à domicile, qui a tant de difficultés ?

Je n'ai jamais aimé la monotonie et le « trop facile ». J'aime les challenges, relever des défis. Cependant, j'ai l'image d'un secteur en devenir, qui va forcément changer car le nombre de personnes âgées ne cesse d'augmenter et d'ici peu de temps, il sera nécessaire de prendre en compte la perte d'autonomie qui submergera les institutions. Accueillir tout le monde en établissement n'est ni possible ni souhaité unanimement, en tout cas, dans les schémas économiques actuels. Nous devons donc revoir nos approches en matière d'accompagnement des Personnes Âgées. L'Aide à Domicile a sa carte à jouer et le secteur se doit d'être innovant. C'est une chance pour qui se plaît à entreprendre.

- Vous voilà à la tête d'une structure de 95% de femmes ?

95... Je croyais que c'était plus ! Je plaisante. Je n'ai pas d'a priori. Au-delà de travailler avec une femme ou un homme, je travaille avec la compétence et le savoir-faire. Il s'agit de personnes qui ont le même objectif : Faire au mieux pour un accompagnement de qualité. Aujourd'hui, la société permet autant aux hommes qu'aux femmes de choisir leur métier. Peut-être que certains métiers attirent d'avantage les femmes.... Après, soyons réalistes, la société doit encore évoluer vers l'équilibre. Chacun de nous apporte sa pierre à l'édifice.

- Quels sont les prochains défis ?

En dehors de l'aspect financier, il convient d'être à l'avant-poste de l'innovation, dans les mouvements qui feront notre secteur demain. J'aime beaucoup la démarche autour des équipes autonomes. Comme je le disais, je m'appuie sur des experts. Ensuite, nous sommes dans une démarche concurrentielle, il faut donc aller sur le même terrain que nos concurrents (Communication, dynamisme territoriale, création de nouveaux services...).

- Et les raisons d'espérer ?

La société n'a plus le choix. Et en plus, j'ai un caractère particulièrement optimiste, ça aide. Je vois du soleil partout.

- Qu'attendez-vous des Pouvoirs publics ?

De ne pas oublier que les associations, comme la nôtre, sont présentes pour prendre en charge également les personnes les plus à la marge de notre société. Les structures d'aide à domicile et les établissements privés à but lucratif

œuvrent sur d'autres champs. Supprimer le modèle associatif au profit du concurrentiel et du commercial serait pour notre société risquer une fracture sociale encore plus importante.

- Quelles relations avec les autres structures de l'aide à domicile ?

Nous faisons partie de l'Union des Associations d'Aide à Domicile sur le Haut-Cambrésis qui représente environ 1 000 salariés. C'est dans ce cadre que je vois nos relations avec les autres structures. Aujourd'hui, seul, on n'est plus grand-chose, on ne pèse pas sur les décisions. De fait, je conçois mon travail avec les autres. Cependant, le collectif ne doit jamais faire disparaître les entités individuelles. Un collectif n'est fort que s'il s'appuie sur des individualités ayant des visions, des moyens et des capacités différentes.

- Et quel message aux "clients" et adhérents de l'ADAR ?

Clients, usagers, patients, adhérents, chacun bénéficie d'un service que nous essayons de rendre toujours optimum ! C'est dans ce sens que s'écrivent les pages de l'Aide à Domicile à l'Adar. Votre avis compte beaucoup pour nous !

- Et au personnel ?

On est à l'aube d'écrire une nouvelle page de l'Aide à Domicile. On va le faire ensemble.

Propos recueillis
par Philippe Tabary